



# ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**PROCES-VERBAL DU 1<sup>er</sup> CONSEIL D'ECOLE**  
**Jeudi 30 novembre 2023 de 18 h 00 à 20 h 00**  
**ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

**E.E. SYLVAIN LEVI**  
**2 Rue René Cassin**  
**95580 Andilly**

## **Présentation des membres du nouveau conseil d'école 2023/2024**

**Direction** : Mme Eva Dumont, absente et excusée.

### **Enseignants** :

BARBIER	Sandrine	Présente
AISSA	Fatima	Présente
SCHLATTER	Christelle	Présente
KIRUBAKARAN	Deeksha	Absente excusée
DECAUX	Clara	Présente
DUMONT	Eva	Absente excusée
NASSIVERA-VILLARD	Alexia	Présente
MASIHA	Caroline	Présente

**Mairie** : Mme Cécilia Dos Santos (adjointe aux affaires scolaires)  
Mme Elodie NEIL (conseillère municipale déléguée à la jeunesse)

### **Représentants des parents d'élèves élus** :

SALE Nadège - LABIDI Jihan - PINTO Jessica - CROSILLA Laurence - BOUDAUD Nadia -  
DERNEDEN Liberty - GAUBERT Cindy - COSTE Frederic - REZGUI Djamel

### **1 - Désignation du secrétaire de séance**

Secrétaire de séance : Clara DECAUX

### **2 - Résultats des élections des parents d'élèves du 13/10/2023**

7 sièges à pourvoir, 7 sièges de suppléants

284 inscrits

88 votants

4 bulletins nuls ou blancs

84 suffrages exprimés

30,99 % taux de participation contre 57,8 % l'an dernier

Le taux de participation cette année est très faible par rapport au nombre d'inscrits. Un parent élu souligne le manque de clarté sur la marche à suivre pour effectuer le vote.

### **3 - Rentrée 2023/2024 : équipe enseignante/ classe/ effectifs**

La rentrée a eu lieu le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Une rentrée classique en deux temps :

Du CE1 au CM2, 8 h 20 avec un accueil des élèves dans la cour par les enseignants.

Les CP à 9h avec un accueil des familles dans la cour avec la possibilité d'échanger avec les enseignantes de CP puis de visualiser la classe de leur enfant en les accompagnant à l'intérieur de l'école.

Au départ, 171 élèves inscrits et admis répartis comme suit :

**CP** : 23 élèves + 1 le lundi 2 heures

**CP/CE1** : 24 élèves dont 10 CP et 14 CE1

**CE1/CE2** : 25 élèves dont 17 CE1 et 8 CE2

**CE2/CM1** : 24 élèves dont 8 CE2 et 17 CM1

**CE2** = 25 élèves

**CM1/CM2** : 25 élèves dont 12 CM1 et 13 CM2

**CM2** : 25 élèves

L'équipe enseignante se stabilise avec l'affectation à titre définitif de Mmes Aïssa, Nassivera-Villard, Decaux et Dumont. L'équipe se compose donc de six enseignantes titulaires, d'une enseignante à titre provisoire, Mme Schlatter et d'une enseignante en master (M1) Mme Kirubakaran qui assure la décharge de direction. Enfin Mme Dumont est également nommée à titre définitif sur le poste de direction de l'école. Le dernier poste qui reste vacant est donc celui de Mme Sartori qui est en disponibilité. Ce poste restera bloqué 3 ans.

La rentrée s'est déroulée sereinement pour les élèves qui comme à l'accoutumée étaient contents de retrouver leurs camarades mais aussi les enseignantes.

La circulaire de rentrée 2023/2024 des professeurs est organisée autour de 6 grands axes :

- Le premier et la PRIORITÉ ABSOLUE est de faire de l'école un espace protecteur pour les élèves et les personnels avec notamment la lutte contre le harcèlement sous toutes ses formes et de veiller au respect des valeurs de la République (lutte contre le racisme, les discriminations et le sexisme, le respect de la laïcité)
- Le second axe est de permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages (avec la mise en œuvre du plan français et du plan mathématiques, et au cycle 3 avec notamment la pratique de l'écriture qui est mise au cœur des apprentissages au même titre que la lecture et le calcul)
- Le troisième axe est celui de la lutte contre les inégalités sociales et scolaires

- Le quatrième axe est celui de permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école avec notamment l'accent qui est mis sur l'accueil des enfants en situation de handicap
- Le cinquième axe met à l'honneur les jeux olympiques pour promouvoir la pratique d'une activité physique et sportive régulière
- Et enfin le 6<sup>ème</sup> axe est celui de la confiance accordée aux équipes en leur donnant les moyens de mettre en œuvre leur projet. Cet axe s'appuie sur le CNR (conseil national de la refondation) qui a pour slogan : NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE et dont l'objectif est d'appuyer et de valoriser des projets susceptibles d'améliorer la réussite des élèves.

#### **4 - La classe de CP/CE1**

Pour cette classe, la rentrée a été un peu chaotique du fait des difficultés de l'enseignante en charge de la classe le jeudi et le vendredi. Beaucoup de parents se sont plaints et ont envoyé des courriers à la directrice ainsi qu'à l'inspection pour leur faire part de leurs vives inquiétudes pour les apprentissages des enfants de cette classe.

Les inquiétudes ont été entendues par notre Inspectrice. Et très rapidement, cette enseignante a été arrêtée par le médecin de l'éducation nationale qui a considéré qu'elle n'était pas malheureusement en capacité physique de continuer son travail au sein d'une classe.

Mme Schlatter a ainsi été nommée à temps plein sur la classe jusqu'au 22 décembre pour le moment. Dès son entrée dans la classe, elle a fait le maximum pour mettre en place les apprentissages. Depuis sa prise en main de la classe à temps plein, les élèves se sont mis au travail, ont pris des habitudes de travail et se sentent maintenant à l'aise dans leur classe.

Les parents élus souhaiteraient à l'avenir plus de transparence et de visibilité sur le suivi de la scolarité de leurs enfants dans cette classe.

#### **5 - Climat scolaire**

La lutte contre le harcèlement scolaire est une priorité absolue pour l'Education Nationale. C'est dans ce cadre qu'a été mis en place dès 2021 le programme PHARE ; programme généralisé aux écoles et au collège dès la rentrée 2022. 100 % des écoles et des établissements mettent en œuvre ce programme. Il a été créé en mars 2022 le délit de harcèlement scolaire.

Le programme pHARe est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement entre élèves. Il porte aussi bien sur les problématiques d'intimidation que de harcèlement avéré, et s'étend au cyberharcèlement.

Le ministère chargé de l'éducation nationale a arrêté un ensemble de mesures qui se déclinent sur l'ensemble des territoires afin de combattre toutes les formes de harcèlement entre élèves. La circonscription d'Eaubonne a donc mis en place un protocole pour gérer et résoudre les situations de harcèlement présumé.

Il est intéressant de revenir à la définition du harcèlement. Le harcèlement est une violence répétée, physique, verbale ou psychologique perpétrée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un de leurs camarades et ayant pour objet (ou pour effet) une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale.

On peut considérer qu'il y a harcèlement quand :

- un rapport de force et de domination s'installe entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes ;
- il y a répétition : différentes formes d'agressions se répètent régulièrement durant une longue période ;
- isolement/abandon : la victime est isolée et mise à l'écart par le groupe. Ou dans d'autres cas, la victime s'enferme sur elle-même et se trouve dans l'incapacité de trouver les réponses appropriées pour s'en sortir.

Il existe une mallette des parents sur le site Eduscol.

Au niveau national, Phare s'appuie sur **une plateforme d'appel unique : le 3020 en cas harcèlement et le 3018 en cas de cyber harcèlement**. Cette plate-forme est 100% anonyme, gratuite et confidentielle, disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00. Elle est composée d'une équipe dédiée de psychologues, de juristes et de spécialistes des outils numériques.

Au niveau de la circonscription, il existe une équipe ressource qui a reçu une formation spécifique pilotée par l'inspectrice de l'éducation nationale. Elle se compose de 2 CPC, 2 directeurs déchargés à temps plein et d'une enseignante spécialisée à dominante relationnelle.

Le rôle de l'équipe ressource est :

- D'apprécier la gravité de la situation
- D'appuyer les équipes dans la prise en charge
- D'appliquer la méthode de la préoccupation partagée (MPP) quand cela est possible
- De saisir le pilote de l'équipe ressource quand cela l'exige

La direction de l'école informe la circonscription par mail quand a été identifiée par l'équipe enseignante au sein de l'école une situation pouvant s'apparenter à du harcèlement. Au préalable une grille de signaux faibles est remplie par l'école, les parents, la cantine, si besoin. Elle est jointe au signalement à la circonscription.

Cette grille est analysée par l'équipe ressource qui caractérise la situation. Un retour est fait à l'école pour traitement.

L'équipe ressource pourra mener des entretiens en premier lieu avec la cible et en second lieu avec les harceleurs présumés. Ce sont des entretiens de courte durée non blâmants et non jugeants menés par 2 personnes de l'équipe ressource (MPP).

Cette méthode de la préoccupation partagée consiste à trouver des solutions constructives pour rechercher avec chacun une issue positive pour faire cesser l'intimidation.

Une fiche récapitulative du protocole harcèlement rédigé par la circonscription d'Eaubonne sera portée à la connaissance des parents via le cahier de liaison.

Cette possibilité par l'équipe ressource de mener des entretiens dans les écoles nécessite de modifier le règlement intérieur de l'école.

### **Proposition de mises à jour du règlement intérieur et vote.**

Les membres du conseil d'école votent donc sur l'ajout dans le règlement intérieur du paragraphe suivant :

*L'article L .511-3-1 du code de l'éducation prévoit qu'aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale.*

*Un protocole de traitement des situations de harcèlement est mis en place sur la circonscription. Dans ce cadre, les membres de l'équipe ressource pourront intervenir au sein des écoles et conduire des entretiens individuels avec les élèves. Une fiche récapitulative à l'attention des parents d'élèves sera distribuée aux familles*

Les autres articles du règlement intérieur restent inchangés.

Cette modification est votée à l'unanimité des membres du conseil. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Pour information, le règlement intérieur de l'école ainsi modifié sera distribué à tous les parents de l'école qui devront le signer.

### **Questionnaire harcèlement**

Ce questionnaire national a été passé comme dans toutes les écoles de France du CE2 au CM2 du 9 au 13 novembre. Il était anonyme. Il consistait à répondre à des questions par un numéro de 1 à 4 correspondant respectivement à jamais, parfois, souvent, très souvent. Globalement, les résultats ne font pas ressortir de difficultés majeures au sein de l'école.

Les réponses des enfants font ressortir un climat scolaire plutôt serein avec l'existence de conflits entre élèves mis à jour par le pourcentage de réponse par le numéro 2 c'est-à-dire parfois.

On note de plus une cohérence des pourcentages sur toutes les classes. A l'exception du nombre de numéro 4 chez Mme Aïssa mais cela est du aux réponses d'un élève que nous avons identifié et pour lequel nous connaissons la problématique.

Seule la réponse d'un élève en CM2 nous interpelle. Nous allons étudier cette situation en équipe.

<b><u>Mme Aïssa</u></b>	<b><u>Mme Decaux</u></b>	<b><u>Mme Nassivera-Villard</u></b>	<b><u>Mme Masiha</u></b>
numéro 1 : 73 %	numéro 1 : 78 %	numéro 1 : 76 %	numéro 1 : 79 %
numéro 2 : 16 %	numéro 2 : 18 %	numéro 2 : 21 %	numéro 2 : 16,82 %
numéro 3 : 4,7 %	numéro 3 : 3 %	numéro 3 : 3 %	numéro 3 : 2,69 %
numéro 4 : 5,25 %	numéro 4 : 1 %	numéro 4 : 1%	numéro 4 : 1,11 %

**Pour rappel : 1 "jamais" ; 2 "parfois » 3 "souvent" 4 "très souvent"**

## **6 - Activités pédagogiques et éducatives et projets pour l'année 2023/2024**

Hygiène = L'infirmière de l'Education Nationale va intervenir du 22 au 26 janvier dans chaque classe pour aborder avec les élèves différents sujets. Cette année les enseignantes ont choisi majoritairement le sommeil et l'alimentation.

Bibliothèque : Les élèves ne peuvent plus se rendre malheureusement à la bibliothèque pour des raisons de sécurité et de normes incendie. La Bibliothécaire intervient donc dans les classes. Cela est beaucoup moins attractif pour les enfants comme pour les enseignantes. Sortir de la classe permettait vraiment de se rendre dans un lieu dédié à la lecture.

Les enfants ont visité l'exposition préparée par la bibliothécaire sur l'histoire des jeux olympiques le mardi 14 novembre et le vendredi 17 novembre.

L'équipe enseignante demande s'il est possible de renouveler cette année encore l'opération « Permis trottinettes » avec la police municipale.

Réponse mairie : Normalement, cela est prévu dans le planning qui a d'ores et déjà été Planning envoyé à l'école en début d'année.

### ▪ **Projets**

Classe de CP = visite des résidents de la maison de retraite. La première visite a eu lieu le mardi 14 novembre (jeux avec les personnes âgées, dégustation de crêpes, chant offert par les élèves de CP). Une nouvelle visite aura lieu en décembre ou en janvier.

CP/CE1 = projet autour des jeux olympiques

CE1/CE2 = projet autour du développement durable et notamment du traitement des déchets. La mairie nous propose de faire appel au syndicat Emeraude pour faire une intervention en classe.

CE2 : projet autour de la cuisine et du jardinage

CM1/CM2 = Intervention d'un slameur avec une représentation face aux parents à la clé a priori ? La thématique abordée est celle de la violence, de la non-violence et par extension cela va les amener à les faire parler de harcèlement, de discrimination, de maltraitance et de leurs émotions. La représentation devant les parents a été annulée faute de disponibilité des parents et donc des enfants. Toutefois les élèves de CM2 se produiront devant les élèves de l'école. Cette démonstration sera organisée vendredi 1<sup>er</sup> décembre. Un planning de passage sera établi.

#### Liaison GS/CP

Des rencontres sportives sont prévues le 14 décembre, le 14 mars et le 6 juin. D'autres actions seront déployées comme la visite de l'école par les futurs CP et la participation à une petite activité. L'année dernière c'était une activité en graphisme et les CP avaient lu une histoire aux GS.

#### Liaison CM2/6<sup>ème</sup>

Les élèves de CM2 se rendront le mardi 19 décembre au collège. D'autres actions seront certainement menées ultérieurement. Nous n'avons pas d'information supplémentaire pour le moment.

#### Piscine

Comme tous les ans un cycle piscine sera proposé à toutes les classes de l'école à l'exception de la classe de CP Les séances auront lieu en mai/juin à raison encore une fois de 2 séances par semaine. Il a été démontré que les élèves progressaient mieux et plus vite en massant les séances de piscine. Cette organisation est donc poursuivie cette année.

#### Sortie

L'équipe enseignante souhaite proposer à tous les élèves une visite au stade de France. Contact a été pris avec le stade de France, des dates ont été proposées. Cette visite aurait lieu sur un après-midi. Les enseignantes envisagent donc une promenade en bateau mouche au cours de la matinée pour compléter la journée et offrir aux enfants une journée entière à Paris. Cette sortie n'est pas encore finalisée entièrement. L'équipe enseignante travaille à son organisation.

Estimation du coût pour la visite du stade de France : **1 497 euros**

### **7 - Coopérative scolaire**

Le bilan est équilibré avec un solde positif au 6/11/2023 de 2 584,04 euros.

Cette année, chaque classe a reçu la somme de 150 euros pour son fonctionnement pédagogique.

Un appel de dons pour la coopérative a été réalisé la deuxième semaine du retour des vacances de la Toussaint.

A la date du 30 novembre 2023, le montant des dons s'élève à

Classe de CE2 = 380 euros (14 parents ont fait un don)

Classe de CP = 390 euros (14 parents ont fait un don)

Classe de CM2 : 210 euros (15 parents ont fait un don)

Classe de CE2/CM1 : 150 euros (9 parents ont fait un don)

Classe de CP/CE1 : 170 euros (10 parents ont fait un don)

Classe de CE1/CE2 : 340 euros

Classe de CM1/CM2 : 175 euros (11 parents ont fait un don)

Soit un total de 1 815 euros. Cela fait une moyenne de 10,61 euros par élève.

73 familles ont fait un don.

Les représentants des parents suggèrent à l'équipe enseignante de refaire un deuxième appel aux dons plus tard dans l'année. Ils proposent aussi d'organiser un loto dans l'école.

Point sur la caisse des écoles

Il y a 80 familles Andilloises qui ont participé à la caisse des écoles maternelle et élémentaire. La participation à cette dernière est donc faible également malgré la cotisation qui a été rendue obligatoire. Les fonds récoltés par la caisse des écoles auprès des familles sont moins importants que ceux versés à la coopérative. Mme Dos Santos souligne en outre un don de 1 000 euros effectué par une entreprise andilloise.

L'équipe enseignante souligne le fait que depuis 2 ans les enfants de l'école élémentaire n'ont pas reçu de chocolat pour Noël. Il est répondu que la demande n'en a pas été faite auprès de la maire

## **8 - Prise en charge de la difficulté scolaire**

### **UPE2A**

L'école élémentaire recense 9 élèves allophones (3 CP, 2 CM1, 3 CE1, 1 CE2). Ils sont suivis par l'enseignante spécialisée pour les élèves allophones, et ce, 2 fois par semaine, les lundis et vendredis.

### **RASED**

Effectifs : 1 psychologue + 1 maître E (spécialisée dans la prise en charge des élèves en grandes difficultés).

La prise en charge a commencé pour les CE1. En janvier la priorité sera donnée aux élèves de CP pour aider à l'entrée dans la lecture. L'enseignante spécialisée intervient le vendredi matin.

### **Elèves en situation de handicap et AESH**

3 élèves avec un PPS (programme personnalisé de scolarisation) sont scolarisés sur l'école. 2 élèves ont un accompagnement par une AESH. Un élève de CM2 est scolarisé à temps plein dont 6 heures avec une AESH. Un élève vient d'arriver sur l'école et est scolarisé en CP 2 heures par semaine avec AESH obligatoirement. Et un élève sans AESH est pour sa part scolarisé à temps plein en CE1.

### **Réunions parents professeurs**

Les réunions parents professeurs sont organisées en ce moment. L'équipe enseignante en concertation avait décidé de ne pas attendre fin janvier pour proposer un rendez-vous à tous les parents. Elle avait considéré qu'il était plus pertinent pour les apprentissages de rencontrer les familles à la fin du premier trimestre pour permettre à chaque famille d'être avisée au plus tôt du déroulement de la scolarité de leur enfant. Ces réunions s'étalent du 20 novembre au 8 décembre.

Les LSU seront remis aux parents fin janvier et fin juin comme habituellement.

### **Evaluations nationales CP/CE1 et CM1**

Les évaluations nationales se sont déroulées du 11 au 22 septembre 2023. Pour la première fois cette année, les élèves de CM1 ont été évalués.

Chaque parent a été destinataire des résultats de son enfant. Généralement les évaluations nationales confortent les observations que nous menons chacune dans nos classes. Elles permettent d'affiner notre connaissance des compétences de nos élèves et de réaliser des groupes de besoin.

### **Résultats pour les CP**

Peu d'élèves en difficultés chez les CP. Ces premières évaluations testent essentiellement les acquis de grande section. La majorité des élèves ont les pré requis pour entrer au CP notamment en phonologie. Certains sont plus fragiles.

3 élèves dans la classe de CP ont de très grandes difficultés et ont été signalé au RASED En mathématiques dans la classe de CP 7élèves ont été relevés comme étant fragiles et 4 élèves comme étant à besoin. La résolution de problèmes a été bien réussi. La reproduction d'un assemblage a été une compétence plus chutée

En français 8 élèves sont fragiles et 6 élèves comme étant à besoin. Certains en début de CP ne connaissent pas encore le nom de toutes les lettres ainsi que le son qu'elles produisent. La compréhension de mots à l'oral a été vraiment chutée pour 6 élèves dont les élèves non francophones bien évidemment.

En janvier il y aura une deuxième évaluation pour les CP.

### **Résultats pour les CE1**

En français :

Difficultés : lecture silencieuse et orale / compréhension des mots et phrases à l'oral

Réussites : dictée de mots/phrases. 3 élèves fragiles et 2 à besoins.

Mathématiques

- Difficultés : problèmes / calculs / placer un nombre sur une ligne graduée
- Réussites : lire et écrire des nombres entiers / reproduire un assemblage. 4 élèves fragiles et 2 à besoins.

### **Résultats pour les CM1**

Les évaluations ont plutôt bien été réussies dans l'ensemble. En mathématiques, on note des difficultés sur la droite graduée mais c'est normal dans la mesure où c'est en début d'année et qu'ils manquent encore d'un peu de pratique.

Pour le calcul mental, les élèves même performants n'avaient pas assez de temps pour aller au bout de l'ensemble des calculs proposés, de même pour la lecture en une 1mn. La moyenne pour les élèves en fin de CM1 est de lire 100 mots ce qui est le cas pour la plupart. Mais la longueur du texte faisait qu'aucun élève ne pouvait aller au bout de la lecture en 1mn.

Par ailleurs, aucun exercice n'était proposé dans l'évaluation en géométrie ainsi qu'en grandeurs et mesures.

### **9 - La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire**

Un premier exercice incendie a eu lieu avant les vacances de la Toussaint. Les enfants et le personnel ont évacué rapidement. Toutes les classes ont bien entendu le signal sonore.

Le mardi 21 novembre a eu lieu le premier exercice PPMS (plan particulier de mise en sûreté). Il s'agissait de s'entraîner à s'échapper de l'école. Un premier exercice de reconnaissance du parcours a eu lieu le vendredi 17 novembre. Le jour de l'exercice officiel, une conseillère pédagogique de circonscription est venue en tant qu'observatrice. Elle a relevé l'efficacité et la rapidité des élèves à s'enfuir de l'école dans le calme. Aucun incident majeur n'est à mentionner.

### **10 - Questions RPE à la mairie**

Les parents élus questionnent les représentantes de la municipalité sur l'état des toilettes faisant remarquer que certains élèves se retiennent toute la journée.

La mairie répond que les toilettes sont nettoyées 2 fois par jour et que régulièrement elles sont bouchées sur la pause méridienne et qu'ainsi il a été nécessaire d'en condamner un. Un point est fait également sur la classe n°7 au sujet de l'humidité toujours présente. Aucune solution n'est à ce jour trouvée pour pallier ce problème malgré la réfection du toit de l'école qui a été effectué au cours de l'été dernier compte tenu qu'un mur de la classe donne sur le jardin du voisin.

La mairie rappelle les procédures mise en place pour faire des demandes auprès de la mairie pour l'achat de matériel divers pour les classes. Cette procédure nous sera transmise par mail. Les demandes doivent être faites avant le 15 décembre.

Merci à tous pour votre présence à ce premier conseil d'école.